



## Seine-et-Marne: un collégien menace sa professeure de la "découper comme Samuel Paty"

Bobigny, 13 nov. 2020 (AFP) -

Un collégien de 14 ans a menacé une enseignante d'un collège de Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne) de la "découper comme Samuel Paty" pendant un cours consacré à la liberté d'expression, a-t-on appris vendredi de sources concordantes.

Une enquête a été notamment ouverte pour menaces de mort sur une personne chargée d'une mission de service public, a indiqué à l'AFP le parquet de Melun, confirmant une information du Parisien.

L'adolescent, en classe de 3e, qui portait par ailleurs dans une de ses poches un pistolet à impulsion électrique Taser, devait être présenté à un juge pour enfants vendredi après-midi.

Il a été interpellé jeudi par la police, alertée par le principal de l'établissement, suite aux menaces proférées envers sa professeure d'histoire-géographie lors d'un cours d'éducation civique, au cours duquel l'enseignante a montré "une photo d'une manifestation relative aux attentats", selon une source policière.

Pendant ce cours, il lui a déclaré qu'il allait la "découper comme Samuel Paty", poursuit cette source, en référence au professeur décapité par un terroriste islamiste le 16 octobre à Conflans-Saint-Honorine (Yvelines) pour avoir montré des caricatures de Mahomet en classe.

A la suite de l'incident, l'enseignante, accompagnée par le principal du collège, a déposé plainte.

En garde à vue, le jeune a indiqué qu'il avait repris les paroles d'un morceau de rap et n'a donné aucune précision sur les raisons du port du Taser au sein du collège, selon la source policière.

Aucun signe de radicalisation au sein de son milieu familial n'a été identifié, a indiqué de son côté une source proche du dossier.

Inconnu des services de police, il avait "l'habitude d'être un élève provocateur et dans la rébellion", d'après le parquet.

Le collégien a été mis à l'écart par une "mesure conservatoire" avant la tenue d'un conseil de discipline, a indiqué le rectorat de Créteil, précisant que l'enseignante allait être accompagnée sur le plan juridique et médical.

ali-fan/nk

TASER INTERNATIONAL

Afp le 13 nov. 20 à 17 17.